

**Ecotourisme et stratégie de développement alternatif, approche conceptuelle  
et modèles empiriques d'un développement durable: réalités et Perspectives  
dans le cadre du site historique de Madaure-Khemissa (Souk-Ahras).**

**Dr. HAMBLI hocine , Maitre de conférences B.**

**Faculté des Sciences économiques, Commerciales et de Gestion.**

**Laboratoire des études et recherches économiques.**

**Université Med Chérif Messaadia-Souk-Ahras**

**E-mail : hamblihocine@live.fr**

**Résumé :** Ce papier tente une réflexion autour du concept d'écotourisme et de sa relation avec les principes et déterminants du développement durable dans ses dimensions économiques, sociales, culturelles et environnementales. Le tourisme durable, présenté comme activités, philosophie et modèle de développement « alternatif » au tourisme de masse, est l'axe principal du développement soutenable, équilibré et durable qui respecte et sauvegarde les ressources naturelles et la biodiversité, la culture, l'histoire et les intérêts économiques, sociaux et culturels des populations autochtones, souvent considérés comme « objets » et non « sujets » du marketing touristique traditionnel de « masse », ainsi que l'équilibre entre les activités et missions des différents acteurs (gouvernement et pouvoirs publics, professionnels du tourisme comme « marchands de voyages », et touristes eux-mêmes comme « clients responsables » et ONG protectrices de l'environnement), d'une part, et populations locales très sensibles aux « chocs des cultures », d'autre part).

Plusieurs modèles et expériences pionnières internationales « labélisées » autour de l'écotourisme peuvent servir de réflexion et de référence à l'expérience encore balbutiante en Algérie que nous avons tenté de synthétiser, en termes de réalités et perspectives du développement régional durable et écotouristique, autour du site historique de MADAURE-KHEMISSA(Souk-Ahras), pouvant être un pôle du développement du tourisme local avec rayonnement national et international si les bonnes pratiques et les bons partenariats sont mobilisés.

**Mots-clés :** Ecotourisme, développement durable, tourisme de masse, outils et bonnes pratiques de l'écotourisme, marketing touristique, site de MADAURE-KHEMISSA.

**الملخص:**

تتناول هذه الورقة البحثية معالجة موضوع السياحة الإيكولوجية البيئية من زاوية الجوانب الاصطلاحية التي تربطها بالسياحة التقليدية وتأثيراتها السلبية على الضوابط البيئية والاقتصادية والاجتماعية من جهة وعلاقتها بمفهوم التنمية المستدامة. كما تظهر أهم الانعكاسات السياحية البيئية في ضرورة الحفاظ على التنوع البيئي والموارد الطبيعية وباعتبارها حلقة ارتباط متوازنة تهدف إلى ادمج ومساهمة فعالية للسكان المحليين في تطوير ودفع عجلة التنمية المحلية والاستفادة منها كشرائح استراتيجي في العملية السياحية ونواتجها والمحافظة على ثوابتها وعاداتها وأصالتها الثقافية والتاريخية.

نحاول إثرها استشراف الجوانب المفيدة للسياحة الخضراء على ضوء بعض التجارب الدولية والعربية الناجحة في اتجاه اسقاطها على مشروع نموذج وطني ومحلي يكشف عن واقع وأفاق السياحة البيئية في الموقع التاريخي والأثري لمادور وخميسة بولاية سوق أهراس الجزائر).

**الكلمات المفتاحية:** السياحة التقليدية، السياحة البيئية، أدوات السياحة البيئية، التسويق البيئي، التنمية المستدامة، الموقع الأثري مادور وخميسة.

## **Introduction :**

Le développement des activités touristiques est devenu de nos jours un des pivots stratégiques des programmes de développement économique. La croissance du secteur du tourisme revêt une importance cruciale tant pour les pouvoirs publics que pour les différents opérateurs( professionnels du tourisme, opérateurs et voyagistes, agences publicitaires et vacanciers) au vu de la croissance exponentielle des flux de voyageurs-touristes dans le monde( de 25 millions d'arrivées internationales en 1950 à 165 millions en 1970 puis à 842 en 2010 et atteindrait 1,5 milliards en 2020). L'évolution des destinations, de la typologie et formes des tourisms, des infrastructures d'accueil (hébergement, restauration et loisirs), des moyens de transport, des services et des investissements publics et privés sont autant d'indicateurs de cette rapide évolution. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme(OMT), les activités touristiques représentent 12% du PIB mondial avec 500 Milliards de dollars et 8% de l'emploi avec 200 millions de personnes employées dans ces activités sans compter les emplois indirects. L'Europe accumule les 2/3 du tourisme mondial dont 41% pour la seule Europe occidentale. Le secteur du tourisme progresse à un taux de croissance avoisinant les 6% dépassant les industries pétrolière et automobile. Pourtant, ces activités génèrent à elles seules près de 4% des 10% de gaz à effet de serre via les transports aériens internationaux.

Plusieurs menaces pèsent cependant sur le secteur :

--l'atteinte majeure est portée à l'environnement et à la biodiversité dans toutes ses dimensions(pollution , faune, flore, écosystèmes, ressources naturelles...).

--sur le plan économique, l'emploi précaire et saisonnier et la prépondérance des revenus captés par les intermédiaires et qui profitent peu aux populations locales.

--sur le plan réglementaire, les règles internationales sont bafouées, le travail des enfants et la destruction des structures traditionnelles.

--sur le plan culturel , la folklorisation des rites et des cultures.

--sur le plan éthique, les atteintes aux droits de l'homme tels le transfert des populations, les inégalités, la prostitution.

Les populations autochtones, normalement premier acteur et bénéficiaires, sont passées, du fait du tourisme de « masse », de « sujets » touristiques à « objets » touristiques du fait de l'impact potentiellement négatif sur leur habitat, coutumes, traditions et cultures ancestrales. Pourtant, le traditionnel « tourisme de masse » laisse progressivement place, du fait de ses impacts négatifs sur les sites et populations réceptrices, à une prise de conscience mondiale, et ce depuis la Conférence de Rio de 1992 et même avant auprès d'ONG protectrices de la nature, labélisée autour des concepts multiples d'écotourisme, de tourisme vert, de tourisme durable dans le cadre plus élargi du développement durable ou soutenable.

Ce papier tente une approche comparative des déterminants de l'écotourisme en rapport avec les impacts environnementaux négatifs du tourisme traditionnel de masse sur les plans international et national au vu de quelques modèles et expériences pionnières sur l'état des lieux et perspectives de l'écotourisme encore balbutiant en Algérie. Une approche régionale est proposée sur le site historique et archéologique de Madaure-Khemissa(Souk-Ahras) pour tenter quelques recommandations de projet pilote en faveur des investisseurs, touristes et populations autochtones en vue du développement régional durable d'une zone frontalière sensible.

La problématique centrale de cette recherche s'articule autour du questionnement suivant : dans quelle mesure le dépassement des méfaits du tourisme traditionnel de masse vers un tourisme vert et plus soutenable, peut-il, à moyen et long terme, réaliser le développement durable dans la zone frontalière autour du pôle historique et archéologique de Madaure-Khémissa ? Nous présenterons, dans une première phase, une synthèse des aspects conceptuels liés à l'écotourisme et ses relations avec le développement durable. Une deuxième partie portera sur le cadre et outils législatifs et économiques de bonnes pratiques de l'écotourisme avec quelques références d'éco labellisation, ainsi qu'une grille d'évaluation et de procédure pour la mise en place d'un système écotouristique viable. Enfin, quelques expériences pionnières mondiales seront succinctement présentées pour en tirer quelques recommandations bénéfiques pour le projet écotouristique en Algérie et spécifiquement sur l'axe Madaure-Khemissa.

### **1) Approche conceptuelle et interactions entre écotourisme et développement durable.**

La conceptualisation autour de la notion d'écotourisme se caractérise autant par sa variété selon les sources que par son ambiguïté du fait de la multiplicité des concepts. Nous en présentons quelques lignes majeures suivant qu'elles s'apparentent aux organisations et institutions internationales ou bien aux études et recherches académiques. On parle d'écotourisme, de tourisme de nature, de tourisme vert, de tourisme durable ou soutenable, de tourisme solidaire, de tourisme équitable ou de tourisme communautaire. Il est aussi perçu comme

« stratégie de développement alternative » « générant ainsi des débats conceptuels parmi les chercheurs qui en accentue la perte de rigueur et de signification »<sup>1</sup>. Il est donc évident qu'il existe des défis conceptuels et théoriques quant à l'étude de l'écotourisme »<sup>2</sup>. Les contenus autour de l'écotourisme peuvent prendre des formes multiples telles les chartes, les traités, les conférences ou les rapports, comme « La Charte du Tourisme Durable » de 1995 ou « La Déclaration de Berlin » de Juin 1997, issues de conférences internationales sous l'auspice d'institutions internationales, intégrant certains principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des principes de la Conférence de Rio de 1992, ont souvent fait proliférer des déclarations fortement « ritualisées et solennelles afin d'assigner à leur contenu une force et autorité maximale » et même « un caractère quasi religieux » d'un « idéal à atteindre »<sup>3</sup>. Les mots de « ten commandments » ou d'« ethic » en révèlent cette dimension. Cette charte produite à Lanzerote regroupant plusieurs institutions (OMT, PNUE, UNESCO, Commission Européenne, gouvernement espagnol, diverses organisations et professionnels du tourisme...)<sup>4</sup>, stipule que le tourisme durable est une mise en application du concept de développement durable appliqué en matière de tourisme et donc « un mode de pensée, une mise en dynamique des acteurs du tourisme et qui repose sur trois axes :

-respect de l'environnement et des territoires d'accueil ( protection des ressources naturelles et culturelles) .

-respect des populations locales réceptives (veiller à ne pas perdre l'identité locale et éviter le « choc des cultures »).

-développer des aménagements (activités) touristiques contribuant positivement et équitablement au développement économique du territoire.

Ainsi, le tourisme est un phénomène de portée mondiale qui répond aux aspirations profondes de tous les peuples, ainsi qu'un important élément du développement social, économique et politique pour de nombreux pays. La charte insiste principalement sur l'effet de détérioration de l'environnement, de la perte de l'identité locale et des ressources fragiles.

Dans la même lignée, la Déclaration de Berlin de 1997 stipule, et dans le même esprit dans son premier principe que les « Tourism activities should be

---

<sup>1</sup> Jean marie BRETON : « **Paradigme d'écotourisme et sociétés traditionnelles en mutation : le cas de l'outre-mer français** », Théoros, Revue de recherche en tourisme. Vol 23. N° 2 . 2004. pp 54-60.

<sup>2</sup> Stéphanie CLARKE : « **L'écotourisme comme stratégie de développement touristique alternatif, le cas des Salines à Sainte-Anne, Martinique** ». Mémoire d'études supérieures et postdoctorales. Ecole de développement international et mondialisation. Ottawa. Canada. 2014. P 11.

<sup>3</sup> Dorothy Julia PREZZA : « **Ecotourisme ou tourisme durable entre la théorie et la pratique : principes déclarés et arguments publicitaires en Amazonie** ». Itinéraires- études du développement. N° 12. IUED. Genève. 2000. P 19.

<sup>4</sup> [www.Insula.Org/tourism/version.htm](http://www.Insula.Org/tourism/version.htm)

environmentally, economically, socially and culturally sustainable »<sup>5</sup>. La proposition allemande pour réguler le conflit entre le tourisme international en expansion et la conservation de la biodiversité à l'échelle mondiale est la nécessité d'accorder une attention particulière au tourisme dans les zones vulnérables et maintenir le tourisme de masse à l'écart de ces zones. « La participation des communautés locales est tout particulièrement importante dans le domaine de la planification et mise en œuvre des activités touristiques ainsi que dans le partage des profits ».

Déjà en 1980, la Déclaration de Manille stipulait « la nécessité de l'équilibre entre tourisme et protection de l'environnement ».<sup>6</sup> Les activités touristiques ne doivent prospérer aux dépens des intérêts socio- économiques des populations autochtones, de l'environnement, des ressources naturelles et des sites historiques et culturels de ces régions considérées comme patrimoine de l'humanité. Il n'existe pas de définition universelle de l'écotourisme, il est généralement considéré comme un tourisme favorable à l'environnement. Dans la pratique, il est interprété de façon différente selon les pays. Selon Société Internationale d'écotourisme, il est « un tourisme responsable en milieux naturels qui préserve l'environnement et participe au bien-être des populations locales »<sup>7</sup>. Selon l'Union Mondiale de la Conservation (World Conservation Union), il consiste dans « la visite de milieux naturels souvent intacts...à faible impact négatif...comportant une implication socio-économique des populations locales qui est à la fois active et bénéfique ».<sup>8</sup>

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme(OMT), c'est une forme de tourisme « satisfaisant aux besoins présents des touristes et des régions hôtes, tout en protégeant et en mettant en valeur les opportunités pour le futur. Il conduit à une gestion des ressources qui remplit les besoins économiques, sociaux et esthétiques, tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes qui supportent la vie ». On entend donc par « développement touristique durable » toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte ou préserve à long terme, les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent et travaillent ou séjournent sur ces espaces »<sup>9</sup>.

---

<sup>5</sup> Berlin Declaration on BIOLOGICAL DIVERSITY AND SUSTAINABLE TOURISM. 6-8 mars 1997. Berlin. Allemagne. P 1. In [www.bfn.de](http://www.bfn.de) MDB 031402\_berlinen.pdf

<sup>6</sup> هويدي عبد الجليل، " العلاقة بين السياحة البيئية والتنمية المستدامة"، مجلة الدراسات والبحوث الاجتماعية، جامعة الوادي، العدد 09، 2014، ص 223.

<sup>7</sup> Laura LECOLLE : « **Ecotourisme : Outils et bonnes pratiques** ». Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon. Avril 2008. P 10.

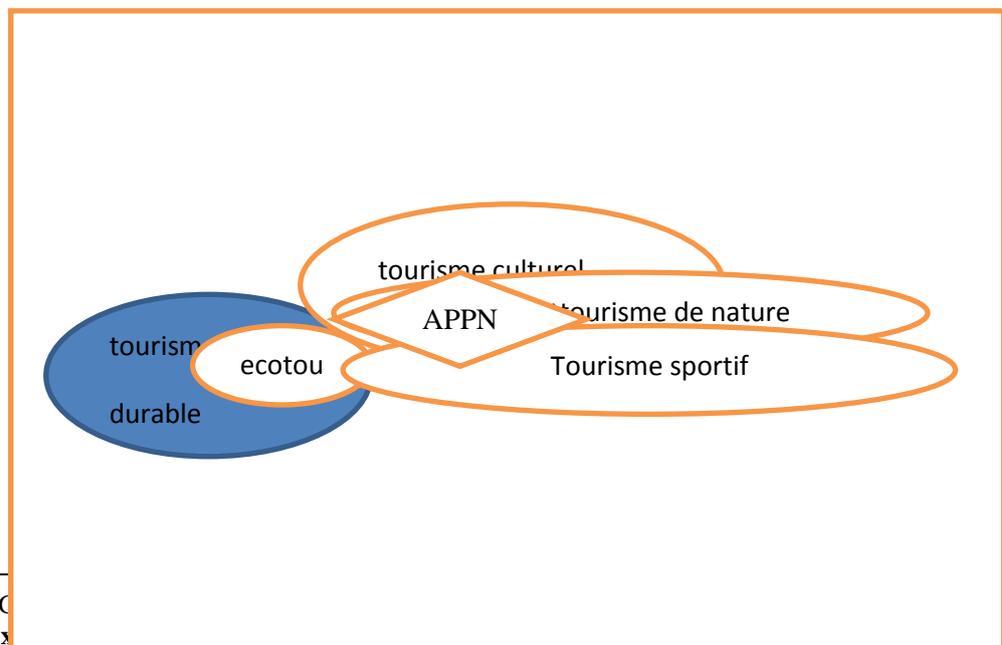
<sup>8</sup> Laura LECOLLE : Idem . p 11 .

<sup>9</sup> Laura LECOLLE : Idem , p 11.

Selon Françoise GERBEAUX,<sup>10</sup> le lien entre environnement et tourisme à travers la notion d'écotourisme, et lancé par les ONG de protection de la nature en 1985, et dont la paternité serait revendiquée par Hector CEBALLOS-LASCURAIN (fondateur de l'association mexicaine de protection de la nature Pronatura en 1981 et créateur en 1984 d'Ecotours, première agence mexicaine d'écotourisme, renvoie selon sa définition de 1987 à un « tourism that consists in travelling to relatively undisturbed or uncontaminated natural areas with the specific objective of studying, admiring and enjoying the scenery and its wild plants and animals, as well as any existing manifestations (both past and present) found in these areas »<sup>11</sup>.

Selon l'écotourism Society (professionnels du tourisme et de l'environnement), et dont la définition de 1991 est la plus répandue, il s'agit « d'un tourisme responsable dans des sites naturels qui protège l'environnement et assure le bien-être des populations locales ». L'écotourisme est ainsi différencié des autres formes de tourisme malgré plusieurs points communs. L'écotourisme est perçu comme un engagement moral plus qu'un consensus juridique et contractuel émanant de toutes les parties (touristes, voyageurs,...) et à l'échelle mondiale<sup>12</sup>, en faisant ainsi une forme de tourisme propre, responsable, associant authenticité et modernité qui caractérise cette approche alternative du développement durable dans le secteur touristique.

Figure 01 : l'écotourisme face aux autres formes de tourisme.



<sup>10</sup> Françoise C  
tourisme doux

N° 32. Bologna . 1998 . p67.

<sup>11</sup> Hector CEBALLOS-LASCURAIN : « **Tourism, Ecotourism and protected areas : the state of nature based tourism around the world and guidelines for its development** » Gland/ Cambridge , IUCN . 1996. P 20.

<sup>12</sup> منصف بن خديجة و عبد الرحمان أولاد زاوي ، السياحة البيئية مدخل حديث للإسهام في تحقيق التنمية المستدامة، مجلة حوليات، جامعة قلمة للعلوم الاجتماعية والانسانية، العدد 14، مارس 2016، ص 368.

Source : L. LECOLLE : « **L'écotourisme, outils et bonnes pratiques** ». Op cité. p 09.

APPN : (Activités Physiques de Pleine Nature).

Malgré l'absence de définition claire et reconnue, l'écotourisme repose tout de même sur les éléments communs suivants :

- la destination qui est un milieu naturel non pollué.
- l'implication et la participation des communautés locales.
- le soutien et le développement de l'économie locale.
- la protection de l'environnement et de la biodiversité.
- la composante pédagogique et éducative et scientifique<sup>13</sup> autour de la sensibilisation à l'environnement.

Les besoins et nécessités de durabilité, de viabilité et de soutenabilité sont donc les pivots de l'écotourisme et du développement durable autour la protection de la nature, des intérêts et de la culture des populations autochtones dans le cadre d'un développement durable équilibré et équitable associant tous les acteurs (populations-hôtes, voyageurs, touristes, associations , pouvoirs publics...). Pourtant, deux optiques plutôt contradictoires se dessinent autour de cette doctrine du développement durable :

- une optique « développementaliste » versus une optique « écologique » : l'une privilégiant les programmes de développement autour d'investissements massifs dans les activités touristiques, l'autre, appuyée par les associations de protection de la nature, met plutôt l'accent sur les atteintes portées à l'environnement et à la biodiversité en termes de dégradation et pollution des sites, territoires et enclaves, à la faune et à la flore.
- le rôle des populations autochtones, « objets » marginalisés et non « sujets » d'un marketing touristique agressif, sous rémunérés dans cette fonction de production complexe et ambiguë, où l'output n'est que les superprofits empochés par les promoteurs. Selon une estimation<sup>14</sup>, « plus de 80% de ces recettes touristiques (dans le Tiers-Monde) reviennent aux industries touristiques des pays du Nord ». Les touristes dits verts seraient même, typologiquement, scindés et catégorisés en sous- groupes selon leur conviction éthique et écologique du

---

عبد الرحمان الساحياني وحبیب الہبر، الدلیل الإرشادي للسياحة المستدامة في الوطن العربي، السلسلة الأولى، جامعة الدول العربية، بدون سنة إصدار، ص 7.

<sup>14</sup> L. LECOLLE : « **Ecotourisme: outils et bonnes pratiques de gestion** ». Op cité. P 7.

voyageur qui respecte l'environnement,<sup>15</sup> et ce pour le compte des stratégies – marketing des grandes compagnies hôtelières et des voyagistes et croisiéristes tels Accor (leader européen de l'hôtellerie) ou Costa Croisière (1ere flotte verte du Monde).<sup>16</sup> Ceci pose le débat sur la relation entre tourisme durable et consommation socialement responsable.<sup>17</sup>

- le débat sur l'écotourisme est multidimensionnel suivant qu'il s'agisse d'une activité, d'une philosophie ou d'un modèle de développement alternatif autour d'une matrice input- output nécessitant un équilibre environnemental et socio-économique des intérêts de tous les acteurs, d'où l'intérêt d'une gouvernance participative.

- l'évolution des législations et leur applicabilité, les missions des organismes institutionnels nationaux et internationaux, en termes de contrôle, de certification et de normalisation, de sauvegarde et de protection de la nature et des sites historiques, du commerce illicite des « produits des tourisms » (objets archéologiques, espèces rares, ivoire, corail, trophées...) sont autant d'indicateurs qui interpellent la communauté politique et scientifique internationale et les peuples du Monde.

Ce sont donc autant d'aspects problématiques autour de la notion d'écotourisme et de sa relation souvent ambiguë avec le développement durable, autant sur la diversité des expériences dans le Monde, que sur la multiplicité des créneaux d'activités écotouristiques ainsi que les outils législatifs et de contrôle qui régulent les activités, les projets et programmes écotouristiques locaux, nationaux ou internationaux.

La multiplicité et la diversité des activités écotouristiques, même si elles reposent toutes sur la nécessité de la protection de la nature, de la biodiversité et du patrimoine culturel et historique des peuples, présentent néanmoins des spécificités au vu des facteurs de polarisation qu'exerce telle activité par rapport à telle autre sur les touristes. Citons quelques catégories d'activités écotouristiques :

- tourisme de découverte autour des réserves naturelles protégées.
- tourisme vert autour des forêts et montagnes, parcs animaliers et campings et évasion et découverte des produits du terroir.
- tourisme de chasse dont les safaris et de pêche sur les sites terrestres et maritimes.

---

<sup>15</sup> Agnès FRANCOIS-LECOMPTE et Isabelle PRIM-ALLAZ : « **Typologie des consommateurs français de tourisme durable** ». in Management et Avenir 2009/9. N° 29. Management Prospective Ed. p 308.

<sup>16</sup> B. GUILLON : « **A propos de l'intégration de l'écologie dans la stratégie marketing d'une enseigne spécialisée dans le tourisme : le cas du groupe Accor** ». R.F.M 200- 5. P 91-92.

<sup>17</sup> Agnès FRANCOIS-LECOMPTE et all : Idem. P 320.

- tourisme nautique et de plaisance et plongée à caractère scientifique et de distraction et de découverte (corail et faune et flore sous-marine, planche à voile, surf, jet-ski, windsurf...).
- tourisme sportif toutes catégories. Selon J.M.BRETON<sup>18</sup> , « le contrôle des impacts environnementaux du tourisme sportif suppose l'application des principes de précaution et prévention, de participation et de répression destinés à aménager la cohérence et l'effectivité de la démarche environnementale aptes à assurer concrètement les protections dans ces secteurs ».
- tourisme archéologique autour des sites historiques, géologiques, spéléologie et visites des grottes, souvent à caractère scientifique.
- tourisme culturel autour de l'intérêt porté à l'artisanat, l'art culinaire et vestimentaire populaire ainsi que le folklore, le carnaval les traditions anciennes 19.
- tourisme de l'aventure et de l'extrême et de découverte des zones isolées et lointaines (pôles arctique et antarctique , Sahara et désert, hautes montagnes et forêts vierges), et où la demande pour certaines destinations a littéralement explosé.
- tourisme autour de la photographie tous types.

## **2) Les outils de bonnes pratiques écotouristiques :**

La démarche pour la planification et la réalisation d'un système écotouristique fiable suppose la mise en œuvre d'un ensemble d'outils économiques, juridiques, de marketing et d'aménagement du territoire indispensables pour atteindre les objectifs de durabilité, de soutenabilité et de rentabilité d'un projet touristique.

Ces outils sont répertoriés selon Laura LECOLLE en quatre grilles comme suit : Les chartes et les codes, Les labels et les marques, Les normes et les certifications, Les autres outils.

### **2-1 : Les chartes et les codes :**

Ce sont des outils législatifs , des règles d'éthique du tourisme au niveau social, économique et environnemental créés par des organismes internationaux, des professionnels ou des associations. Ils sont non contraignants, volontaires et sans contrôle exercé par un tiers et peuvent être traduites en critères d'éligibilité à une marque ou à un label. Les chartes sont des conventions établissant les droits

<sup>18</sup> J.M.BRETON : « **Sport, tourisme, environnement et développement local durable( activités récréatives et protection de la nature : le cas du Parc National de la Guadeloupe)** ». Revue Juridique de l'Environnement. 2010/2 (Vol 35). p

<sup>19</sup> أحسن العايب وعبود زرقين، تسويق برامج السياحة البيئية وسبل تطورها ، مجلة كلية بغداد للعلوم الاقتصادية الجامعة ، العدد 48، 2016، ص 149.

et devoirs de chacun. Elle n'est pas cependant de nature réglementaire mais doivent être cohérentes par rapport aux lois et règlements en vigueur. On peut citer l'exemple de la « charte mondiale du tourisme durable »(de 1995 et d'échelle internationale) , « la charte éthique du tourisme en France »(de 2000 et internationale), « la charte d'éthique du voyageur »(de 1997 et internationale) ou « la charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés »( de 1999 et européenne). Les codes , quant à eux, ressemblent aux chartes mais ont un caractère général ou spécifique à certains sujets comme « le code mondial d'éthique du tourisme » ou « le code de bonne conduite des promeneurs » en Catalogne.

#### **2-2 : Les labels et marques :**

Ce sont des outils de communication auprès des touristes, des outils de marketing vert à travers une grille d'évaluation composée d'indicateurs et de standards et de critères plus ou moins exigeants. Ce sont des signes protégés et renouvelables périodiquement, privés ou collectifs, contrôlés ou non , officiels ou non et plus contraignants que les chartes et codes. Leur obtention a un cout variable moins exorbitant cependant que celui d'une certification mais difficilement accessible pour une petite entreprise. Ils sont perçus par les touristes comme des outils de marketing plus que comme outils de pratique du développement durable au sein de l'activité touristique. On peut citer comme exemples de labels : « green globe »(1999), « La Clef Verte »(1998), « Pavillon Bleu »(1985), « Gites Panda »(1993), « Ecogites »(2006), « Villages+ »(2004), « Pôles d'excellence rurales »(2005), « Agir pour un tourisme responsable »(2007). Pour les marques, « site remarquable du gout »(2001), « marque Lucie »(2007) ou « marque 1000NR » ( 2007-2008).

#### **2-3 : Les normes et certifications :**

Les normes sont un modèle organisationnel pour maitriser l'impact des activités de production sur le milieu naturel. Elles sont nationales , européennes ou internationales. Les certifications sont des qualifications obtenues par les entreprises dès la conformité du produit avec les exigences de la norme. Toutes deux sont plus contraignantes et comportent plus de couts. On peut citer à l'échelle internationale : « Norme ISO 14001 »(1995), « Norme ISO 26000 »(2011) ou à l'échelle européenne le « Système EMAS »(1995).

#### **2-4 : Les autres outils :**

Qu'ils soient de portée internationale , nationale ou régionale telle que l'Europe et même territoriale à l'échelle communale ou intercommunale, ces outils ont été conçus pour des objectifs diversifiés allant de la planification, gestion , diagnostics et dispositifs d'actions concertées pour promouvoir les projets de développement durable et écotouristiques tant au niveau national qu'au niveau des collectivités locales, ils recèlent une valeur patrimoniale qui vise à maintenir et à

protéger la diversité biologique et à la concilier avec le développement touristique durable. On peut citer :

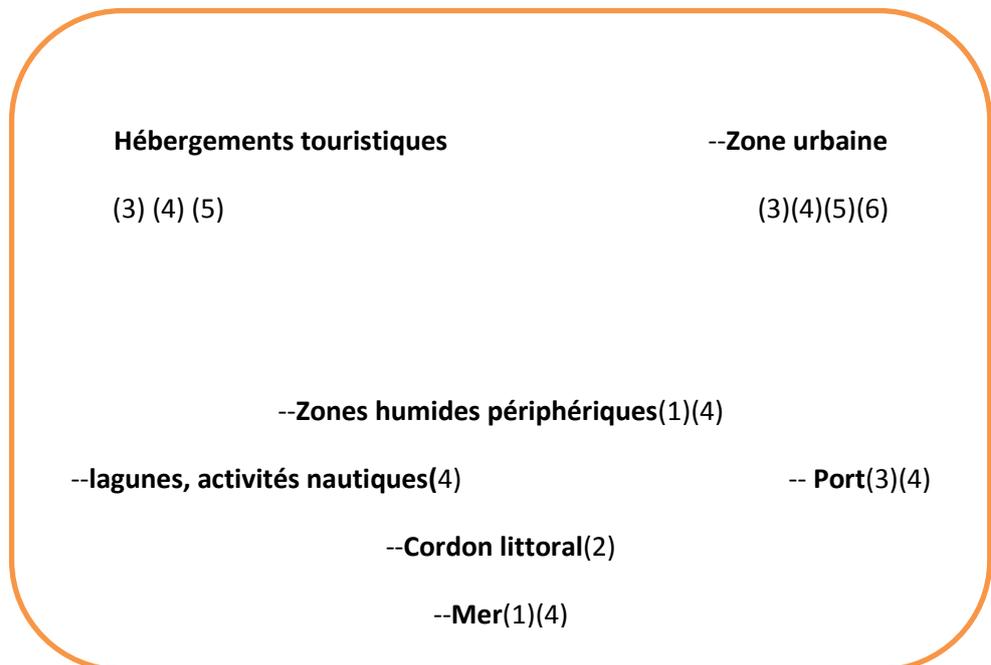
- 2-4-1 : Agenda 21(Action 21) : c'est un programme international d'action pour le 21<sup>ème</sup> siècle, issu du Sommet de la Terre de Rio de 1992 dans des domaines très diversifiés pour un développement durable de la planète. Il comporte plus de 2500 recommandations concernant des problèmes variés comme la santé, le logement, la pollution de l'air, la gestion des mers, les forêts et montagnes, la désertification, les ressources en eau et assainissement, la gestion de l'agriculture et la gestion des déchets). Son chapitre 28 préconise l'implication des collectivités locales autour d'un Agenda 21 dit « local » qui devraient inspirer les centaines de communes algériennes intéressés par l'approche durable du développement et surtout celles à vocation touristique.
- 2-4-2 : A l'échelle européenne, NATURA 2000 est un réseau des sites naturels qui vise à préserver la valeur patrimoniale et biologique compte tenu des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable à partir d'un état des lieux, d'objectifs, cahiers de charges, propositions et de dispositifs autour de ces sites. Dans la même lignée le plan d'action de DOCOB 92 dresse l'état des lieux des sites naturels et socioéconomiques en vue de la conservation du patrimoine naturel, de l'information et sensibilisation du public en collaboration avec les acteurs locaux.
- 2-4-3 : Les plans de gestion des espaces protégés, pour la France en particulier, ont pour objectifs, et selon la catégorie et spécificités de chaque site naturel, la planification et le cadrage des actions mises en place pour chaque espace.
- 2-4-4 : Le SCOT( Schéma de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme qui fixe pour plusieurs communes (d'une même ou de plusieurs wilayas dans le cadre du SDAT en Algérie) les orientations pour l'organisation du territoire, des zones urbaines pour préserver un équilibre entre les zones urbaines, industrielles, touristiques , agricoles et naturelles , et même l'habitat, le développement économique et les déplacements. C'est aussi un document « politique » qui exprime les projets de moyen et long terme des collectivités locales en matière de développement économique, social et environnemental et d'urbanisme. Il peut refléter aussi le degré de gouvernance participative et un signal du développement régional.
- 2-4-5 : Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a remplacé depuis 2000 le POS (Plan d'Occupation des Sols) , dont l'équivalent en Algérie actuellement, est le principal document de planification de l'urbanisme communal et intercommunal en France. Le PADD ( projet d'aménagement et de développement durable) présente quant à lui les orientations économiques, sociales et environnementales du développement durable local. En conclusion, la généralisation et l'application

de ces outils est un indicateur du développement de la culture écotouristique et du développement durable à l'échelle nationale et locale.

La mise en place d'un développement écotouristique sur un territoire obéit cependant à un schéma théorique contenant un panel d'actions et de mesures possibles autour d'un partenariat public-privé, national et étranger sur la base d'un audit complet sur les potentialités de la région et des mesures de court et de long terme à mettre en place. La procédure de mise en place comporte plusieurs phases :

- un état des lieux sur la base d'une banque de données complète.
- un programme de court terme.
- une promotion marketing autour du site.
- la maturation des projets touristiques.
- repérage des possibilités d'extension à long terme.

L.LECOLLE <sup>20</sup> a proposé ci-dessous un guide théorique qui expose un panel d'actions dans un territoire donné ( maritime, littoral, portuaire, arrière-pays, zone urbaine) où diverses activités sont envisagées ( de 1 à 6) et extensibles.



Source : L.LECOLLE : « Ecotourisme et bonnes pratiques de gestion ». Op cité. p 28.

<sup>20</sup> L.LECOLLE : « Ecotourisme : outils et bonnes pratiques de gestion ». Op cité. p 27.

**Légende :** (1) : Sentiers de découverte(terrestre ou marin ).

(2) : Maison de la nature.

(3) : Gestion de l'environnement (tri des déchets, économies d'eau, économies d'énergie, énergies renouvelables).

(4) : Education à l'environnement.

(5) : Formation, outils techniques d'aide aux professionnels du tourisme.

(6) : Voies vertes.

Remarquons que la mission éducative et surtout de formation est au cœur des principes de la gestion d'un patrimoine écotouristique. Pour A.R. KHANFAR,<sup>21</sup> la formation –sensibilisation s'inscrit dans les efforts publics et privés, particulièrement dans les prérogatives des chambres d'industrie et de commerce, et dans la diversification de ces regroupements et rencontres qui permettent de cibler un plus large public sensible à l'écologie du développement et au tourisme vert.

### **3) Les leçons à tirer de quelques expériences internationales.**

Cette dernière partie a pour but de présenter une série de pratiques considérées comme exemplaires dans le domaine de l'écotourisme et mises en place tant au niveau régional, national qu'international. L'évaluation de ces pratiques est corrélée à la qualité des services écotouristiques sur la base de paramètres et d'indicateurs de marketing éco labellisé qui respectent les principes de la philosophie de l'écotourisme. La beauté et la richesse des sites en termes de biodiversité sont un élément central dans leur classification aux patrimoines national et mondial autant qu'un paramètre essentiel pour mesurer les flux de touristes et la rentabilité des investissements touristiques. Les modèles et expériences que nous allons succinctement présenter peuvent servir pour de futures actions pilotes dans certaines zones candidates à une polarisation autour d'un noyau écotouristique qui constituera le moteur d'une expérience écotouristique exemplaire. Le cas de Madaure-Khémisa pourra s'inspirer de ces exemples.

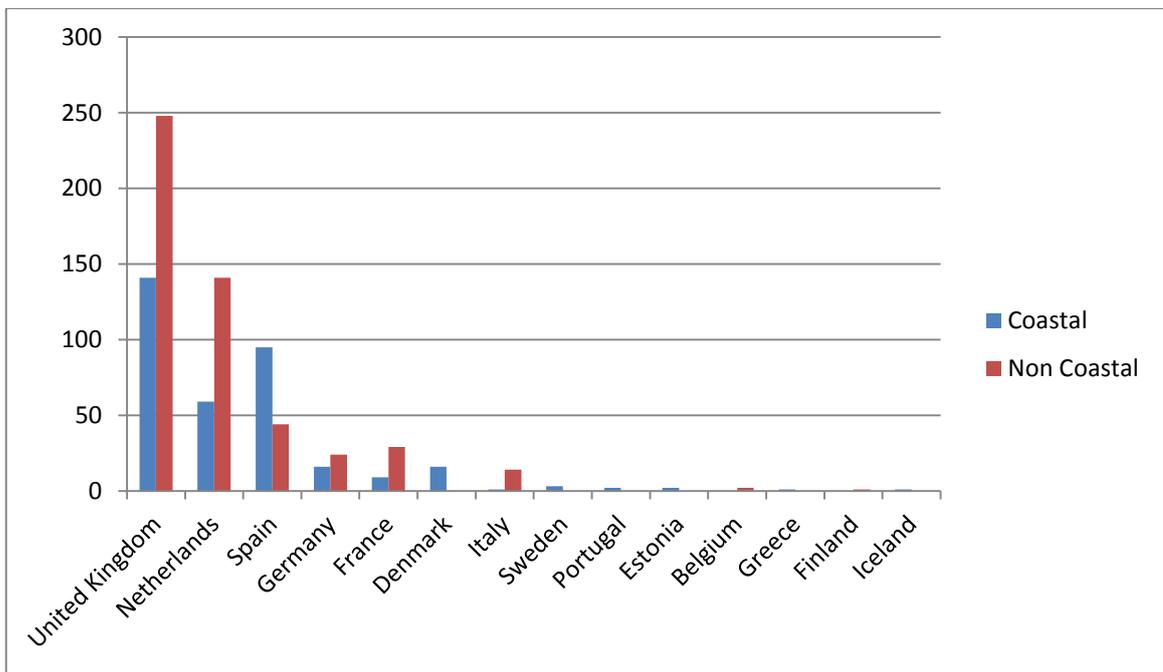
#### **3-1 : Les expériences étrangères.**

---

<sup>21</sup> عايد راضي خنفر وإياد عبد الإله خنفر، تسويق السياحة البيئية والتنوع الحيوي، مجلة البيئة والمحيط، المجلد 9، العدد 2، جامعة أسبوط، مصر، ص 22

### **3-1-1 : L'expérience européenne.**

En termes d'éco labélisation des hébergements touristiques par exemple, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Espagne sont des pionniers tant dans les zones côtières que non côtières au vu du nombre d'unités d'hébergements éco labélisés toutes catégories confondues, loin derrière les pays nordiques (Suède, Finlande, Estonie et Islande) pourtant plus attractifs et plus nantis en termes de sites naturels et polaires mais aussi des pays du Sud traditionnellement considérés comme bastion et destination privilégiée du tourisme de masse, comme le montre la figure suivante :<sup>22</sup>



Source : L.LECOLLE : « Ecotourisme et bonnes pratiques de gestion ». Op cité. p 22.

La France est bien placée en queue du bon peloton totalisant 97,7% des hébergements pour le label « Gîtes de France » avec 3545 unités en Languedoc-Roussillon (zone pilote), 1180 unités dans le Gard, 862 dans l'Aude, 783 dans l'Hérault et 720 dans les Pyrénées Orientales. Elles se composent de gîtes, de chambres d'hôtes, de camping chalets, de gîtes d'étapes et de gîtes d'enfants. Le label « Pavillon Bleu » totalise 28 ports de plaisance répartis sur 36 communes. Par ailleurs et de manière générale, une évaluation de l'écotourisme est

<sup>22</sup> L.LECOLLE : « Ecotourisme et bonnes pratiques de gestion ». Op cité. p 22.

envisageable dans le cadre d'une grille multicritères tant à l'échelle de l'entreprise que du territoire autour des chapitres suivants :

--tourisme axé sur la nature et la découverte des patrimoines avec quatre critères (évolution de l'écotourisme sur les espaces lacs, expérience, style et lieu).

--protection du milieu naturel avec (gestion de l'espace et son urbanisation, maîtrise des impacts, connaissance et utilisation des énergies renouvelables, gestion des ressources, environnement global et long terme).

--composante éducative avec (modalité de mise en pédagogie des sites touristiques, vulgarisation des patrimoines, démocratisation des pratiques durables).

--bien-être des populations avec ( économie et emploi, population résidente, action de levier social).

-participation avec (niveau de participation, organisation touristique).

### **3-1-2 : L'Amérique latine et les Caraïbes.**

L'Amazonie brésilienne considérée comme le poumon du Monde produit plus de 20% de l'oxygène de la planète. La biodiversité exceptionnelle de sa forêt tropicale en fait la principale ressource mondiale en bois et en minerais divers et une inestimable réserve renouvelable d'eau douce. C'est aussi un champ très riche pour la recherche en biologie animale vu le nombre important d'espèces rares souvent en voie de disparition. C'est aussi un grand musée d'espèces végétales en particulier d'herbes médicinales très recherchées par l'industrie pharmaceutique. La culture des populations indigènes vivant en autarcie est malheureusement menacée par l'afflux incessant de touristes et d'aventuriers en quête de découvertes et la déforestation est une menace supplémentaire. Les indigènes de la tribu Achuar,<sup>23</sup> en théorie partenaire et bénéficiaire dans le cadre du projet « Kapawi ecojungle Lodge » , atteignable seulement par vol charter, et censés collaborer à l'industrie touristique à forte campagne publicitaire( spectaculaire, isolement, confort, état pur...), ne sont en fait que des « objets publicitaires ».

En Amérique centrale, le Costa Rica est devenu une destination privilégiée du tourisme mondial. La prise de conscience et la volonté politique a propulsé le pays au rang de leader mondial dans le domaine de l'écotourisme en faisant un modèle de développement touristique alternatif de référence. Les forêts du Costa Rica sont un paradis naturel qui recèlent des centaines d'espèces exceptionnelles en

---

<sup>23</sup> Dorothy Julia PREZZA : « **Ecotourisme ou tourisme durable entre la théorie et le pratique , principes déclarés et arguments publicitaires en Amazonie** ». Op cité. p51.

matière de faune et de flore et autant de sites naturels d'une beauté unique qui attirent des millions de touristes et de chercheurs procurant des rentrées importantes de devises.

La république dominicaine est une grande destination pour la découverte et l'aventure que recèle la mer des Caraïbes. La beauté des paysages exceptionnels et la richesse de la biodiversité en font une bénédiction pour les nombreux touristes et une aubaine pour les scientifiques s'il n'est pas menacé par les offres du tourisme de masse. Dans la même sous-région, le cas de la commune de Sainte-Anne en Martinique française est significatif du décalage entre « les volontés politiques qui ne sont pas accompagnées d'initiatives locales significatives » et « que les produits écotouristiques ne représentent que 26,5% des activités présentées par l'office du tourisme par rapport aux autres formes de tourisme surtout balnéaire » qui fait que « Sainte-Anne semble s'éloigner du modèle idéal d'écotourisme...et que les pratiques touristiques sont loin d'être en accord avec les principes du développement durable ». <sup>24</sup>

### **3-1-3 : Les expériences africaine et arabes :**

Au Kenya, région des grands lacs et source du Nil, pays des grandes réserves protégées surtout animales et pays des Masais, le grand nombre de parcs naturels et animaliers attirent de plus en plus de visiteurs pour des randonnées et safaris dans le cadre d'un menu de tourisme très varié. La prise de conscience en faveur d'un modèle écotouristique en a fait une référence en Afrique et dans le Monde. Parmi les top 10 des plus beaux parcs et réserves du Kenya, on trouve le Lac Nakuru avec la plus grande densité d'animaux sauvages puis le parc de Amboseli au pied du Kilimanjaro, le Samburu Buffalo Springs sur le plateau de Laikipiak très prisé pour les photos, l'immense parc du Tsavo, la réserve du Masai Mara...sur un total de 52 réserves de Big Five.

L'expérience arabe en matière d'écotourisme est riche de part le nombre de réserves de biosphère (RB : reconnaissance par l'UNESCO de régions modèles conciliant la conservation de la biodiversité et le développement durable) créé suite aux conférences de Séville(1995) et de Lima(2016) qui totalise 669 réserves dans 120 pays, dont 75 en Afrique réparties dans 28 pays et 31 réserves dans 11 pays arabes. La réserve du W au Bénin, Burkina-Faso, et Niger et celle du Delta du fleuve Sénégal entre la Mauritanie et le Sénégal ou encore celle de Mono entre le Togo et le Bénin sont parmi les premières du RBT (réserves de biosphère transfrontalières<sup>25</sup>). Les parcs nationaux algériens (actuellement au nombre de 11)

---

<sup>24</sup> Stéphanie CLARKE : « L'écotourisme comme stratégie de développement touristique alternative, le cas des Salines à Sainte-Anne en Martinique ». Op cité. pp 45 ; 52 et 57.

<sup>25</sup> [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9serve\\_de\\_biosph%C3%A8re](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9serve_de_biosph%C3%A8re)

ont été déjà créés dès Février 1921 par décret général protégeant ainsi faune, flore ( Theniet el Had<sup>26</sup>, Djurjura, Chréa, ElKala, Belezma, Gouraya, Taza, Ahaggar, Tlemcen Djebel Aissa et sites spéléologiques(Tassili , classé patrimoine mondial par l'Unesco depuis 1982).

Au Liban<sup>27</sup> « La route des Cèdres » a été l'occasion en Octobre 2005 d'une vaste sensibilisation au défis du réchauffement climatique lors d'une conférence et le lancement de nombreux programmes dont le développement du tourisme rural autour de projets touristiques créant de l'emploi et freinant l'exode vers les villes et la formation aux métiers touristiques dans les villages libanais associant municipalités, ONG, associations et entreprises locales en vue de la promotion de l'héritage et la production artisanale ,source de revenus pour les familles. Le mont Liban (3088m) entre le Liban et la Syrie , culminant au Qurnat asSawda et neigeux en hiver( immense château d'eau) est une opportunité climatique , géologique, historique pour de nombreuses découvertes et recherches scientifiques.

En Egypte<sup>28</sup>, les populations autochtones du Sahara occidental égyptien dont l'histoire et la culture millénaire (2500ans) recèle un patrimoine culturel très riche et un type d'habitat original en pierres , qui en fait une curiosité touristique, culturel et scientifique pour des flux de plus en plus nombreux de touristes et de scientifiques du monde entier. L'Egypte des pyramides est un passage obligé pour les croisières sur le Nil et les complexes hôteliers de Sharm El Cheikh menacée autant par les atteintes du tourisme de masse que par l'instabilité politique des dernières années. Plusieurs associations et ONG internationales militent en collaboration avec les pouvoirs publics pour asseoir et mettre en œuvre des démarches nouvelles en faveur du développement durable et de l'écotourisme en tant que modèle alternatif.

Le cas de Dubai est éloquent et exemplaire en terme de tourisme durable saharien dans les Emirats Arabes Unis suite à la conférence internationale sur le tourisme écologique durable organisée par le programme des Nations Unies pour l'Environnement en collaboration avec le Ministère émirati de l'environnement et des eaux. La création d'une réserve naturelle animalière en milieu désertique en est l'aboutissement protégé par les Nations Unies.

---

Voir Reserve de biosphère

<sup>26</sup> بلقاسم ماضي وخديجة لدرع، "السياحة البيئية كوسيلة لحماية الطبيعة والتنمية المستدامة - دراسة حالة الحظيرة الوطنية للأرز ثنية الحد بولاية تيسمسيلت"، الملتقى الوطني حول: فرص ومخاطر السياحة الداخلية في الجزائر، 19-20/11/2012، جامعة الحاج لخضر، باتنة.  
<sup>27</sup> عنود القندي، "السياحة البيئية : أربعة نماذج عربية على طريق التميز"، مجلة بيتنا، الهيئة العامة للبيئة، العدد 129، منشورة على الرابط

<http://www.Beatona.Net/CMS>

<sup>28</sup> عنود القندي، نفس المرجع.

### **3-1-4 : Les régions polaires et Alaska.**

Les régions polaires arctiques et antarctiques sont devenues depuis deux décennies des destinations prisées pour la beauté des sites glaciers, les aurores boréales et le grand calme mais particulièrement pour des motifs de recherche scientifique sur des bases de vie installées de manière quasi permanentes par plusieurs pays riches ou limitrophes. Les objectifs présumés et sous-jacents au réchauffement climatique, la fonte des glaciers et le rétrécissement de la Banquise sont aussi les ambitions stratégiques des pays pour contrôler les richesses minières et pétrolières de cette région. Les ONG telle Green Peace demeurent un rempart contre les atteintes industrielles de la faune (baleine, ours polaire, otaries, phoques et autres espèces) menacés d'extinction.

### **3-2 : *L'expérience algérienne en matière d'écotourisme.***

Au terme de cette brève revue des expériences internationales en matière d'écotourisme, l'Algérie fait figure de débutant dans le domaine malgré le potentiel riche et varié en matière de climatologie, de sites archéologiques et historiques et de biodiversité mais aussi la faible expérience en matière de tourisme de masse par rapport aux voisins tunisiens et marocains. Si les programmes et politiques de développement antérieures ont donné la priorité à l'industrialisation via la manne pétrolière, en reléguant au second plan le tourisme, une prise de conscience politique et collective dans la société civile prend progressivement le relais vers la nécessité de trouver un modèle alternatif qui serait axé sur la diversification des ressources de financement de l'économie, peut-être le recours au tourisme et le tourisme écologique de préférence. En matière de développement durable et au vu des multiples atteintes à l'environnement, les défis à relever sont nombreux :

- Une économie rentière financée par les hydrocarbures ressource épuisable à moyen terme qui pose la question de la pérennité des choix effectués.
- La vulnérabilité aux changements climatiques.
- Une situation de stress hydrique : le ratio ressources en eau par habitant et par an est passé de 1500m<sup>3</sup> en 1962 à 630 m<sup>3</sup> en 1998 et seulement 500m<sup>3</sup> aujourd'hui.
- Le secteur agricole est fortement tributaire de la pluviométrie (sécheresse, érosion et déforestation) d'où l'impact sur la balance commerciale en produits alimentaires (essentiellement le blé).
- Une pollution préoccupante (parc automobile, installations industrielles vieillissantes, déchets urbains domestiques non traités et incinérés, impacts sanitaires...).

- Patrimoine forestier menacé par l'urbanisation, baisse du niveau des nappes phréatiques, désertification.
  - Faible utilisation des énergies renouvelables malgré le fort potentiel (solaire notamment) et faible sensibilisation à l'environnement (recyclage, composante éducative et recherche, sensibilisation grand public...).
  - Pauvreté, exode rural, équilibre social, dépendance alimentaire, cadre de vie, sécurité, délinquance, informel et corruption peuvent être des menaces à moyen terme.
- Pourtant l'Algérie s'est doté d'un important dispositif législatif et institutionnel en faveur de l'environnement (loi de fréquence quasi annuelle depuis le 12 Décembre 2001 jusqu'à la loi n° 11-02 du 17 Février 2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable.<sup>29</sup> Il en est de même pour le cadre institutionnel enrichi d'observatoire, commissariat, agence, centre, conservatoire créés entre 2002 et 2009 pour articuler, définir les missions et attributions autour du développement durable. Le contrôle et audits de ces organismes restent nécessairement tributaire des moyens accordés à ces organismes.

Les efforts accomplis comme la promotion et le développement des investissements autour des réserves naturelles répertoriées plus haut sont à améliorer autour d'un partenariat public-privé efficace et associant les bénéficiaires des populations autochtones autour d'une culture touristique environnementale rentable, soutenable et durable.

L'exemple du site archéologique de Madaure- Khemissa-Taoura dans la wilaya de Souk-Ahras peut être un pôle pour un futur projet écotouristique régional dans une zone frontalière pauvre. Il est le lieu où naquit et vécut Saint-Augustin (354 après J.C) d'où l'intérêt d'options de pèlerinages de type religieux et scientifiques qui peuvent aider à rapprocher les peuples et les cultures. Le fameux récit de « L'âne d'or » de Apollonius (125 après J.C) est une œuvre pionnière enseignée dans les grandes universités. Le site est inscrit et protégé dans le patrimoine historique national témoin d'une civilisation romaine et universelle. Les multiples menaces et dégradations lui ont valu d'être entouré par une enceinte de fortune, d'une protection par quelques dizaines d'agents de sécurité et de nettoyage, de mini-parkings pour rares visiteurs en quête de pique-nique et peu sensibles à l'environnement. Les pierres ancestrales ont souvent servi de matériaux de construction aux locaux souvent en chômage. L'impact publicitaire

---

<sup>29</sup> Hakima AMOKRANE : « **Le développement durable en Algérie : état des lieux et perspectives** ». Communication au Séminaire sur le développement durable en Algérie. Sans lieu ni date ; p 7.

est souvent absent dans les sites sociaux et commerciaux, et aucun guide formé n'est disponible. Le désherbage si nécessaire est absent. Peu de chercheurs sont sur le site. Le site est dégradé et nécessite un programme de protection et de restauration urgent via des partenariats avec les institutions internationales spécialisées. Peu de statistiques concernant les aspects économiques, socio-démographiques, les programmes de réhabilitation et d'investissements concernant les deux sites sont disponibles, ce qui complique les possibilités d'évaluation du niveau écotouristique atteint en rapport avec les principes du développement durable. Nous envisageons dans une recherche future une tentative d'évaluation dans le cadre de la grille susmentionnée dans le chapitre précédent.

### **Conclusion :**

Comme le spécifiait si bien A.Ayachi<sup>30</sup>, « la bonne gouvernance du tourisme doit participer obligatoirement à la protection et au développement de l'environnement naturel, et du patrimoine universelle de l'humanité », ce qui sous-tend la forte relation entre le tourisme et le respect de l'environnement dans ses composantes économiques, sociales et naturelles. L'acte et l'engagement moral de responsabilité individuelle et collective de tous les acteurs impliqués dans le projet et le défi universel et historique qu'est l'écotourisme est un pacte social envers les générations futures et la sauvegarde de la nature dans le cadre d'un équilibre si souvent menacé. Le développement alternatif via une nouvelle philosophie et un nouveau modèle de développement durable, soutenable et rentable ne peut pas être un slogan, une rêverie d'intellectuels, ou « un canular » à la Trump, mais un véritable nouveau mode de pensée qui implique de nouveaux comportements économiques, sociaux et politiques dans le proche avenir. Ce serait une dernière révolution culturelle mondiale ou l'épée de Damoclès.

D'Hippone à Timgad, Madaure-Khémissa est un passage obligé pour tant cultures, civilisations, transactions commerciales, migrations d'hommes et d'oiseaux. Elle a été le point de grandes rencontres de nombreux visiteurs du monde entier comme celle qui a été initiée et parrainée par les pouvoirs publics algériens en 2005 lors d'une importante rencontre sur les traces de Saint-Augustin, et qu'il convient de rééditer autour d'un projet de développement durable où l'écotourisme sera la priorité d'un partenariat entre les promoteurs privés, les pouvoirs publics, au bénéfice des jeunes « Madauriens », et sous l'auspice d'institutions internationales pour le grand bonheur des nombreux touristes amateurs d'écologie. Cette destination est à vulgariser, labélisée et promouvoir sur les réseaux sociaux et les chaînes de marketing vert. Le développement d'activités touristiques durables se fera dans le cadre d'un

---

<sup>30</sup> عبد الله عياشي، " استراتيجيات تنمية السياحة البيئية في الجزائر من منظور الاستدامة"، أطروحة دكتوراه، جامعة قاصدي مرباح ورقلة، كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير، 2016، ص106.

programme de développement local équilibré qui s'inspirera des multiples expériences écotouristiques étrangères réussies. L'état des lieux et le recensement des potentialités locales et régionales en est la première étape. Des infrastructures de base aux installations d'hébergements touristiques, des appuis logistiques aux modes de financement, des programmes de formation et sensibilisation aux promotions publicitaires, ce projet se concrétiserait autour d'une matrice qui regrouperait tous les inputs du projet et les outputs locaux et régionaux dans le court terme et extensible dans l'horizon 2030.

### **Bibliographie :**

- 1- A.FRANCOIS-LECOMPTE et I.PRIM-ALLAZ : « **Typologie des consommateurs français de tourisme durable** ». Management et avenir 2009/9. N° 29. Management Prospective Ed.
- 2- B.GUILLON : « **A propos de l'intégration de l'écologie dans la stratégie marketing d'une enseigne spécialisée dans le tourisme. Le cas du groupe Accor** ». R.F.M 200-5.
- 3- **Berlin Declaration on Biological Diversity and Sustainable Tourism**. -6-8 Mars 1997. Berlin- Allemagne. [www.bfn.de](http://www.bfn.de) HDB 031402\_berlinen.pdf
- 4- D.J.PREZZA : « **Ecotourisme ou tourisme durable entre la théorie et la pratique : principes déclarés et arguments publicitaires en Amazonie** ». Itinéraires- Etudes du développement. N° 12. IUED. Genève. 2000.
- 5- F.GERBEAUX : « **Débats et controverses en Europe autour de la notion de tourisme doux : exemples en France, Grande-Bretagne et Portugal** ». Zerbi Maria Chiara. N° 32. Bologna. 1998.
- 6- H. AMOKRANE : « **Le développement durable en Algérie : état des lieux et perspectives** ». Communication au Séminaire National sur le Développement durable. Sans lieu ni date.
- 7- H.CEBALLOS-LASCURAIN : « **Tourism, ecotourism and protected areas : the state of nature based tourism around the world and guidelines for its development** ». Gland/Cambridge. IUCN.1996.
- 8- J.M.BRETON : « **Sport, tourisme, environnement et développement local durable (activités récréatives et protection de la nature. Le cas du Parc National de la Guadeloupe)**. Revue Juridique de l'environnement. 2010/2. Vol 35.
- 9- J.M.BRETON : « **Paradigmes d'écotourisme et sociétés traditionnelles en mutation : le cas de l'Outre-mer français** ». Théoros. Revue de recherche en tourisme. Vol 23. N° 2. 2004.
- 10- L.LECOLLE « **Ecotourisme : outils et bonnes pratiques de gestion** ». Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon. Avril 2008.
- 11- S. CLARKE : « **L'écotourisme comme stratégie de développement touristique alternatif : le cas des Salines à Sainte-Anne en Martinique** ». Mémoire d'études supérieures et postdoctorales. Ecole de développement international et mondialisation/ Ottawa. Canada. 2014.

المراجع بالعربية:

1- أحسن العايب وعبود زرقين، " تسويق برامج السياحة البيئية وسبل تطويرها"، مجلة كلية بغداد للعلوم الاقتصادية، العدد 48، 2016.

- 2- بلقاسم ماضي وخديجة لدرع ، "السياحة البيئية كوسيلة لحماية الطبيعة والتنمية المستدامة: دراسة حالة الحظيرة الوطنية للأرز ثنية الحد بوية تيسمسيلت"، الملتقى الوطني حول فرص ومخاطر السياحة الداخلية في الجزائر، 19-20/11/2012، جامعة الحاج لخضر باتنة، الجزائر.
- 3- عايد راضي خنفر و إياد عبد الإله خنفر، " تسويق السياحة البيئية والتنوع الحيوي"، مجلة البيئة والمحيط، المجلد 9، العدد 2، جامعة أسيوط ، مصر.
- 4- عبد الجليل هويدي، " العلاقة بين السياحة البيئية والتنمية المستدامة"، مجلة الدراسات والبحوث الاجتماعية، جامعة الوادي، العدد 09، 2014.
- 5- عبد الرحمان السيجياني وحبیب المبر، " الدليل الإرشادي للسياحة المستدامة في الوطن العربي"، السلسلة الأولى، جامعة الدول العربية، بدون سنة إصدار.
- 6- عبد الله عياشي ، " استراتيجيات تنمية السياحة البيئية في الجزائر من منظور الاستدامة"، اطروحة دكتوراه، كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير، جامعة قاصدي مرباح ورقلة ، 2016.
- 7- عنود القنيدي، " السياحة البيئية: أربعة نماذج عربية على طريق التميز"، مجلة بيئتنا، الهيئة العامة للبيئة، العدد 129.
- 8- منصف بن خديجة و عبد الرحمان أولاد زاوي، "السياحة البيئية مدخل حديث للإسهام في تحقيق التنمية المستدامة"، مجلة حوليات جامعة قلمة للعلوم الاجتماعية والانسانية، العدد 14، مارس 2016.